

Communiqué de presse
Si vous n'arrivez pas à lire ce message, [suivez ce lien](#).



CONFLIT EN UKRAINE

Un numéro spécifique pour les exploitations normandes impactées

Les Chambres d'agriculture de Normandie soutiennent et conseillent les entreprises du secteur agricole au :

02 31 300 200

De 9h à 12h et de 14h à 17h :

- Nos conseillers sont à l'écoute des questions que se posent les agriculteurs, à leurs côtés dans les démarches administratives.
- Nos techniciens sont en appui de réflexions techniques, agronomiques et économiques pour éclairer leurs décisions : énergie, fertilisation, autonomie protéique, optimisation des systèmes d'élevage...

En complément, les Chambres d'agriculture de Normandie se mobilisent pour informer régulièrement sur **les mesures accessibles du plan de résilience** (TICPE, surfaces déclarées en jachère, coût de l'alimentation animale...). Toutes les informations sont mises en ligne sur le site normandie.chambres-agriculture.fr

En savoir +

Pour plus d'infos, contactez

Anne de Sainte Marie

07 65 16 62 61

anne.desaintemarie@normandie.chambagri.fr
Directrice de la Chambre d'agriculture du Calvados

Chambres d'agriculture de Normandie

Service régional communication

Relations Presse

Ivan Muret - 07 85 58 96 62

Chambre d'agriculture de Normandie

6 rue des Roquemonts - CS 45346

14053 CAEN Cedex 4

**Retrouvez l'intégralité des
communiqués et dossiers de presse
sur notre [espace presse](#)**

Suivez-nous

[Nos prochains évènements](#)

[L'actualité des Chambres](#)



normandie.chambres-agriculture.fr